



# Flash Aiguillon

**SAPIAD**  
Société Coopérative Apicole  
de l'Abeille Dauphinoise

Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère

N° 247 – Février 2018 – 24ème année

**Vous êtes tous conviés à participer à l'assemblée générale de l'Abeille Dauphinoise qui aura lieu le samedi 31 mars 2018 à Saint Egrève. Vous recevrez un courrier vous apportant toutes les informations sur son organisation.**

**Exceptionnellement la COOPÉRATIVE ne sera pas ouverte pour permettre à tous de participer à cette assemblée.**

## Le coin des débutants

L'hiver froid que nous avons depuis décembre semble vouloir continuer son offensive, nos petites amies ont donc besoin de carburant pour maintenir la température de la ruche ; il est important outre les visites de sécurité régulières de s'assurer qu'il reste des réserves de nourriture, en soulevant délicatement la ruche sans perturber la grappe ou un jour de soleil en soulevant l'isolant du dessus de ruche pour vérifier s'il reste du nourrissage au candi.

Certains jours ensoleillés vous avez pu constater que quelques abeilles rentraient déjà du pollen, c'est bon signe, la reine a recommencé à pondre, si non vérifier le nourrissage et attendre le mois de mars pour constater l'état. Vous pouvez leur donner un coup de pouce avec une plaque de candi, pensez au candi protéiné que la Scapiad met à votre disposition depuis l'an dernier.

## Le livre du mois

Les ruchers de la colère (N° 268)  
Sylvie BARON aux éditions Calmann-Lévy

Comme nos abeilles, restons au chaud et prenons un bon roman pour passer la soirée.

Nous sommes dans un polar rural au milieu des paysages auvergnats. Gautier est apiculteur dans un petit village du Cantal. Il vit seul avec ses abeilles, depuis que sa femme est partie vivre à New-York avec leurs deux enfants, huit ans plus tôt. Elle ne supportait plus l'isolement à la campagne. Quand elle revient en France pour terminer la procédure de divorce, elle est retrouvée assassinée à Clermont-Ferrand peu après son arrivée.

Les enfants doivent retourner chez leur père, cet inconnu qui a maintenant la garde de Tom et Melissa.

Outre le fait d'être le principal suspect du crime, une nouvelle vie démarre pour lui qui va tout faire pour gagner la confiance et l'admiration de ses enfants au milieu de ses ruches.

Disponible en prêt à la bibliothèque de votre syndicat.

Zone de Champ Fila  
22, place Bernard Palissy – 38320 POISAT  
Téléphone : 04.76.25.07.09  
e-mail : [abeille.dauphinoise@gmail.com](mailto:abeille.dauphinoise@gmail.com)  
site : [www.abeille-dauphinoise.fr](http://www.abeille-dauphinoise.fr)

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère et de la S.C.API.A.D. vous accueillent les mercredis (de 14 à 19 heures) et les samedis (de 9 à 12 heures).

*Pour le développement durable et la défense de l'Apiculture*

S.C.A.P.I.A.D  
Horaires d'ouverture

Depuis le premier octobre la coopérative est ouverte tous les **mercredis de 14 à 19 heures**, ainsi que tous les **samedis matins de 9 h à 12 heures**. Si vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'au magasin de la coopérative, vous pouvez commander (04.76.25.07.09) et récupérer votre commande auprès de nos dépositaires :

- Yves ORSALDO (04.76.67.96.72) - Voiron  
**ATTENTION** : Yves assure désormais une permanence les premiers et derniers lundis de chaque mois de 17 h à 19 h, merci de tenir compte de ces nouveaux horaires pour le contacter.
- Elise MUET (04.74.93.08.74) – Nord-Isère,
- Frédéric CHAUD (06.08.85.93.34) pour les cantons de La Mure, Valbonnais et de Corps,
- Bernard EMEL (04.76.34.62.93) pour les 3 cantons du Trièves.

Cire... bis repetita.

On ne le dira jamais assez : les premiers responsables de la qualité des cires gaufrées, ce sont les apiculteurs eux-mêmes. En effet la principale source d'approvisionnement de cire, ce sont les apiculteurs qui rapportent leur cire au Syndicat. Mais on ne peut rapporter de la cire polluée aux produits phytosanitaires ou brûlée et exiger en échange de la cire bio de haute qualité. Donc pour rappel, il ne faut plus recycler (même en bougies) la cire des corps de ruches car elle concentre tous les intrants de la ruche. Il faut donc utiliser en priorité la cire des opercules (qui contient cependant des résidus de produits phytosanitaires) et éventuellement celle des cadres de hausses. Cette cire est fondue (plusieurs fois) selon le procédé qu'on souhaite, ensuite elle est filtrée pour enlever toutes les impuretés et nettoyer à l'eau pour ôter toute trace de miel... très désagréable lors de la manipulation. Et pourquoi pas prendre l'habitude de remplacer certains cadres de corps par des cadres avec une simple amorce de cire ? Cela occupe les abeilles cirières et calme temporairement les velléités d'essaimage. Une fois encore merci aux apiculteurs, nombreux, qui rapportent de la cire de qualité en grande quantité, et à bientôt à tous ceux qui ne l'ont pas encore essayé.

Concours photo

Vif succès pour ce premier concours destiné à orner les murs des nouveaux locaux de notre syndicat et de la coopérative. Nos apiculteurs photographes nous ont fait parvenir de nombreuses et très belles photos de leurs abeilles et de leurs ruchers.

Le jury s'est réuni pour désigner un 1er prix dans chaque catégorie. Il ne lui a pas été aisé de se décider au vu de l'originalité et de la qualité de certains clichés .

Abeilles et fleurs : Arnaud MASSY 1er prix

Essaims naturels : Pierre BIDAULT 1er prix

Ruches et ruchers : Nicolas MAILLOT et Arnaud MASSY 1er prix ex-aequo

Vous pourrez admirer leurs belles photos qui orneront bientôt les murs de l'Abeille Dauphinoise.

Réunion du bureau

Le bureau s'est réuni au siège de l'AD afin de discuter des sujets mis à l'ordre du jour, à savoir :

Organisation AG : elle aura lieu le samedi 31 mars à St Egrève

Point sur les cours : calage des dates des trois sessions de cours

Campagne essaims 2018 : recensement des besoins et des fournisseurs sur la base des années précédentes.

Journée mondiale de l'abeille : elle aura lieu le 20 mai 2018, réflexion sur les actions à mener. Questions diverses, relevant du fonctionnement au quotidien de l'AD.

Assemblée générale 2018 de  
L'Abeille Dauphinoise

L'assemblée générale se déroulera **le samedi 31 mars 2018 à Saint Egrève**. Pour permettre à tous d'y participer la Coopérative ne sera pas ouverte ce jour-là.

L'ordre du jour vous sera communiqué par un prochain courrier. Nous vous espérons nombreux.